



VAE complémentaire pour le D.E.A.S.S

Présentation

Après votre passage devant le jury VAE, vous avez validé partiellement le DEASS et vous voulez solliciter une nouvelle VAE pour les modules qu'il vous reste à valider.

L'ENS vous accompagne dans la poursuite de votre projet de VAE après avoir fait un premier passage devant le jury en ayant obtenu une validation partielle.

Pré requis

Candidat ayant une validation partielle.

Être titulaire de la notification de décision et de préconisation du jury.

Objectif de l'accompagnement VAE

Permettre au bénéficiaire de :

- évaluer sa volonté de poursuivre le parcours et son statut
- comprendre les préconisations et les attendus du jury de validation des acquis de l'expérience
- retravailler l'analyse des situations issues de son expérience et de ses pratiques professionnelles et/ou bénévoles
- prendre du recul quant à sa pratique professionnelle
- analyser sa pratique professionnelle au regard du référentiel professionnel du métier d'Assistant.e de service social
- mettre en évidence les compétences acquises

Public : Toute personne ayant validé un ou plusieurs DC

Période : de 9 à 12 mois

Durée : 6 heures par DC non validé et 5 heures comprenant l'évaluation post-VAE et l'oral blanc préparatoire au jury final

Intervenants : une formatrice experte dans l'accompagnement VAE en travail social plus deux intervenants spécialisés en travail social lors du jury blanc

Lieu : 2 rue de Torcy 75018

Tarif : 75€ /heure

Inscription : d'octobre à mars

Contacts

Maria MUNOZ-DUQUE - Responsable
du centre de formation - 0140 38 67 22
maria.munozduque@ensparis.fr

Noémie SELGI - Secrétaire pédagogique
01 40 38 67 12
formation@ensparis.fr

